
Rapport d'activités

Année 2018

Assemblée Générale Ordinaire
7 juin 2019
CREAI PACA et Corse

Cécile CHATAGNON

Directrice

(Depuis le 2 mai 2018)

Direction du CREAI

Cécile CHATAGNON



Centre Inter-Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse d'Études, d'Actions et
d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

6 rue d'Arcole – 13006 MARSEILLE

Tél : 04.96.10.06.60 — Fax : 04.96.10.06.69

E-mail : contact@creai-pacacorse.com

Site internet : www.creai-pacacorse.com

Siret 775 559 677 000 15 – APE 8899B – N° Formation 93 130003013

2018 ANNEE DE TRANSITION

2018, année de dynamisme pour le CREAI du fait de changement de direction et du renforcement de son équipe.

- Départ à la retraite de Mme Piteau-Delord en avril 2018, et arrivée de Mme Chatagnon en mai.
- Embauche de Nathalie Parra, chargée de communication, dans le cadre de la préparation des Journées Nationales Mas Fam Foyers de Vie prévues en avril 2019.
- Maintien du poste d'agent administratif et d'accueil polyvalent en prévision du surcroit de travail lié aux Journées nationales.

L'année 2018, a été, en grande partie, occupée par la préparation de ces Journées, notamment l'animation du comité de préparation, le montage et la communication du programme.

Un moment fort également a été l'AG ordinaire du mois de juin avec le pot de départ à la retraite de Mme Piteau-Delord qui est restée 18 ans à la direction du CREAI et a été à l'initiative de la candidature de notre CREAI aux JN 2019.

Dès l'arrivée de la nouvelle direction, de nombreux rendez-vous ont été organisés pour faire connaissance avec nos différents partenaires : c'est ainsi que nous avons rencontré tous les Conseils Départementaux de PACA, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, les Écoles de travail social et organismes de formation, l'ARS PACA, la DRDJSCS, le CRES, l'URIOPSS, la DIRPJJ PACA et l'ORS, les OPCA, les associations adhérentes du CREAI, ...

Pour consolider et faire mieux connaître les travaux conduits par le CREAI et pour suivre l'actualité dans le secteur social et médico-social, le CREAI, au niveau de la direction, de la présidence mais aussi des conseillères techniques, a participé à différentes rencontres, réunions et colloques :

- Les Agoras « sur l'Intelligence artificielle en santé » ARS PACA à Marseille
- Rencontre régionale des soins ARS PACA à Marseille
- Rencontre Handipro84 « Quelles démarches inclusives » à Cavaillon
- 1ère journée départementale d'échanges interprofessionnels SAVS et psychiatrie au CH Montfavet
- Réunion sur la Préparation colloque Polyhandicap 2020 JB Fouque dans le Vaucluse
- Journée des Aidants au Conseil Départemental 13
- Place de la prévention et de la promotion de la santé dans l'offre de soins" organisé par le CRES et l'ARS
- Invitation MDPH 05 sur Accueillir la Pair-Aidance
- Réunions autour de Via trajectoire (ARS PACA)
- Groupe de travail sur les TSA
- Journée sur le numérique organisée par l'URIOPSS PACA à Marseille

- Participation du CREAI au Salon Autonomic Marseille Chanot
- Journée thématique de la DIRPJJ PACA « *Parcours de vie, accompagnement éducatif : quelle place pour la santé ?* »
- Journée NEXEM sur la formation professionnelle
- Comité Technique Santé PJJ - Comité de pilotage dans le cadre du projet Santé bien être des jeunes sous PJJ (ARS)
- Comité de pilotage régional UEMA Autisme (ARS et Education nationale)
- Conduire les mutations numériques pour le social et le médico-social par NEXEM
- Conférence régionale des acteurs stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté organisée par la DRDJSCS PACA

Un nouvel élan a été donné au développement d'ARSENE en région.

Mme Chatagnon et Céline Marival ont participé à une formation sur cette application qui permet aux ESMS de procéder à leur évaluation interne avec plus de souplesse et de convivialité que l'ancien PERICLES.

Tous les travaux entrant dans le cadre de la convention ARS, DRJSCS, CREAI, de conventions au titre de FIR ARS pour PACA et Corse renforcent nos missions d'observation, d'expertise et d'appui technique et participent au financement du CREAI.

Afin de mieux anticiper et planifier ces travaux, nous avons, en accord avec l'ARS et la DRDJSCS devancé les discussions au mois de juin de l'année en cours (elles ont eu lieu en octobre en 2018). Nous avons également proposé la négociation d'une Convention Pluriannuelle sur 2 ou 3 ans.

Pour l'ARS PACA :

- Analyse des parcours d'insertion professionnelle en faveur des personnes en situation de handicap sur le département du Var (tous secteurs d'emploi confondus : ARS, DIRRECTE, CD...)
- ETUDE UE : retour et analyse des questionnaires
- BILAN du renforcement des CAMSP
- Elaboration d'un tableau de bord régional recensant les données relatives au handicap : HANDIDONNEES
- 33es Journées Nationales de formation des personnels MAS/FAM sur la base de 5 jours de préparation - journées organisées en avril 2019

Pour la DRJSCS PACA :

- Réalisation d'une enquête qualitative auprès des établissements soumis à l'obligation de disposer d'un préposé (dans le prolongement de l'enquête menée sur les préposés d'établissement)

- Appui technique au groupe de travail portant sur les relations entre Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs et organismes sociaux : animation et formalisation des outils à diffuser.

Pour l'ARS Corse

- Repérage de la population autiste de 4 à 17 ans en Corse, avec l'appui de la CIRE Sud-Est
- Complément à l'étude relative à la population des majeurs protégés

Le CREAI a également proposé cette année :

- Un Annuaire ressources pour le soutien des personnes sourdes et malentendantes en région PACA
- Un Annuaire ressources pour le soutien des personnes sourdes et malentendantes en région PACA – version FALC
- La finalisation et la publication de l'étude : Géographie de la population en situation de handicap en France métropolitaine
- L'organisation de la journée NUSERUS à Aix en Provence

Ces actions sont possibles car elles sont financées par des partenaires qui soutiennent nos initiatives, par un autofinancement ou par un soutien des associations et des ESMS.

Le faible soutien du CREAI de la part des associations et des ESMS au travers de l'adhésion ou de la contribution volontaire limite le déploiement de ces initiatives. La participation financière « du terrain » permet d'alimenter le site, de conduire des commissions, ou de diffuser des offres d'emploi.

Le CREAI, comme de nombreux CREAI, pourrait être plus soutenu et sollicité par le terrain pour des travaux exploratoires, d'observation, ou le montage de journées en co-partenariat.

Cette réflexion, entamée en 2018, fait partie des orientations stratégiques sur laquelle il faudra s'atteler en 2019.

Concernant la formation, l'année 2018 a été marquée par des demandes plus nombreuses de présentation du logiciel ARSENE. L'accompagnement et les actions qui en découlent devraient porter leurs effets en 2019.

Le catalogue de formations 2019, réalisé à l'été 2018 par la nouvelle directrice, la chargée de communication et l'assistante de formation, a été complètement revu, tant au niveau du contenu que de la réalisation graphique.

L'activité formation/appui technique a augmenté en 2018. La réflexion stratégique du fonctionnement de ce pôle, faisant suite, entre autres, à la loi réformant la formation professionnelle d'aout 2018, a démarré fin 2018 et se poursuivra durant l'année 2019.

Il conviendra notamment de renforcer l'équipe de conseillères techniques en interne intervenant sur ce service.

La veille et l'information

Les missions du CREAI ne pourraient être réalisées sans un travail de veille réalisé par l'ensemble de l'équipe.

Veille sur les réformes en cours dans le secteur médico-social, veille sur les appels d'offres, veille sur les événements régionaux et les changements associatifs ou les ouvertures de structures, chaque membre de l'équipe contribue à la veille, au service de nos missions d'observation et d'information.

Le CREAI reste un acteur important dans la diffusion des offres d'emploi en PACA et Corse dans le secteur (page la plus consultée sur le site).

La refonte du site internet fait partie des actions pour mettre en œuvre l'axe stratégique sur le renforcement de visibilité et de la lisibilité.

Le recrutement en 2018 d'une chargée de communication devrait faciliter sa réalisation en 2019.

Vous trouverez dans les pages suivantes l'activité du CREAI Paca et Corse pour l'année 2018.

La présentation par l'équipe de l'ensemble de nos missions s'articulera autour des parties suivantes :

-  OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES
-  FORMATION/ APPUI TECHNIQUE
-  COMMUNICATION/ INFORMATION/ DOCUMENTATION/ PUBLICATIONS
-  VIE DU CREAI
-  LA VIE ASSOCIATIVE

SOMMAIRE

OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES.....	9
FORMATION	15
APPUI TECHNIQUE	20
CONSEIL ET EXPERTISE TECHNIQUE.....	21
ANIMATION : COMMISSIONS, ATELIERS, JOURNÉES	22
COMMUNICATION	24
INFORMATION DOCUMENTATION	30
PUBLICATIONS 2018 (REALISEES ET/OU DIFFUSEES EN 2018).....	34
VIE DU CREAI	36
LA VIE ASSOCIATIVE	38
REPRÉSENTATION DU CREAI EN 2018	39

OBSERVATION : ETUDES, RECHERCHE-ACTION, PRODUCTION DE DONNEES

Les études sont principalement réalisées par des conseillères techniques : Sophie Bourgarel, Céline Marival, Amélie Funès.

BESOINS DES PUBLICS AVEC HANDICAP ET OFFRE MÉDICO-SOCIALE EN PACA

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES BESOINS ET DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE : DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX MÉDICALISÉS POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ALPES-MARITIMES

Cette étude vise à acquérir une connaissance fine de l'offre en MAS, FAM et SAMSAH, ainsi que des demandes non satisfaites de personnes orientées vers ces structures, afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et à leur évolution.

Trois sources de données ont été exploitées : le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS), l'enquête auprès des établissements et services accueillant des adultes et des enfants handicapés (ES) menée en 2014 par la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) et les listes d'attente des ESMS médicalisés des Alpes-Maritimes obtenues à partir d'un questionnaire élaboré par le Creai.

En complément, des entretiens ont été menés auprès de la MDPH 06 et de responsables d'ESMS.

Les analyses réalisées ont notamment permis de documenter les taux d'équipement par catégorie d'ESMS, le nombre de places installées par agrément de public et par modalité d'accueil, de décrire le personnel en fonction, de décrire le public accompagné (âge, type de handicap, limitations d'activités, comportements et capacités du public accompagné...) et de documenter le nombre et les caractéristiques des personnes détenant une notification d'orientation non réalisée.

ÉLABORATION DU PROTOCLE « ESTIMATION DE LA PRÉVALENCE DE L'AUTISME EN CORSE »

La France ne dispose d'aucun système de surveillance des troubles du spectre autistique (TSA) permettant de dénombrer les personnes concernées alors que la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022 recommande d'élaborer des indicateurs fiables et de structurer un dispositif de surveillance. En Corse, le pôle Santé publique de l'Agence régionale de santé (ARS) souhaite pouvoir disposer d'un dénombrement fiable, pour pouvoir apporter une réponse aux perceptions contradictoires des acteurs de terrain concernant la fréquence de ces troubles sur l'île et pour contribuer à la réalisation des objectifs du programme régional de santé (PRS). A cette fin, l'ARS s'est adressée à la Cellule d'intervention en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) et Corse (Cire Paca-Corse) de Santé publique France. La Cire Paca-Corse a souhaité s'associer au Centre inter-Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI Paca et Corse), familier de la problématique des TSA.

L'objectif de cette étude est d'estimer la prévalence des TSA en Corse en 2018 par département, par sexe et selon les tranches d'âge 0-19 ans et 20-59 ans. Les objectifs secondaires sont de décrire plus précisément les types et la sévérité des TSA ainsi que les recours aux soins des personnes atteintes de TSA en Corse, d'évaluer le niveau d'exhaustivité et la qualité des données du Système National des Données de Santé (SNDS) et de contribuer à la définition d'une méthodologie de surveillance des TSA en France.

Actuellement, les données issues du SNDS permettent de recenser une grande partie des personnes atteintes de TSA, mais présentent de nombreuses limites. Notamment, les personnes n'ayant jamais eu recours à une hospitalisation en lien avec leur pathologie et ne bénéficiant pas d'une mise en ALD ne figurent pas dans ces données. De plus, les données individuelles disponibles sont souvent incomplètes, limitant les possibilités de recourir à une méthode de type capture recapture pour estimer une prévalence.

Afin de remédier à ces limites, une collecte de données permettant d'identifier les personnes atteintes de TSA sera demandée directement aux établissements de santé (PMSI) et à l'assurance maladie (ALD) et un recueil auprès des établissements et services médico-sociaux (ESMS), du Centre Ressource Autisme (CRA), des Équipes Relais Handicap Rares et des services de soins infirmiers à domicile personnes handicapées (SSIAD-PH) sera réalisé. Pour les données issues du PMSI et des ALD23 « Affections psychiatriques de longue durée », le code CIM-10 « troubles envahissants du développement » (F84) sera utilisé. Toutes les personnes âgées de moins de 60 ans, domiciliées en Corse, retrouvées dans au moins une de ces sources de données et pour lesquelles un diagnostic de TSA a été validé entre 2016 et 2018 seront incluses. Une méthode de capture-recapture sera appliquée à ces quatre sources pour estimer la prévalence des TSA en Corse et évaluer l'exhaustivité des sources de données. Les analyses seront réalisées à l'aide d'un modèle log linéaire permettant de tester la dépendance des sources et l'hétérogénéité de capture sur stratification des variables d'intérêt. Enfin, les cas prévalents seront dénombrés par département, selon le sexe et l'âge. Des taux spécifiques et standardisés seront calculés. La consommation de soins des cas sera décrite. Le type de TSA et la sévérité seront également décrits pour les personnes issues du recueil auprès des ESMS et SSIAD-PH.

Cette étude fait l'objet d'une déclaration à la Cnil dont toutes les modalités sont décrites dans le protocole élaboré.

PRÉVENTION DES DÉPARTS EN BELGIQUE : 9 MONOGRAPHIES

Le CREAI a été sollicité pour accompagner l'ARS dans la démarche de prévention des départs en Belgique. L'objectif était de suivre 10 cas sélectionnés en 2017, de personnes sur le départ vers un ESMS belge.

L'ARS souhaitait que le CREAI identifie dans ces situations, les causes des ruptures de parcours passées, décrive les nouveaux accompagnements, et apprécie si les nouveaux parcours ont permis une prise en charge adaptée.

Le CREAI devait aussi identifier les leviers et les obstacles afin de capitaliser cette démarche expérimentale.

Cependant, la prévention des départs en Belgique n'a pas fonctionné en PACA, pour nos 9 situations étudiées. Le CREAI a cependant réalisé le suivi des situations et analysé les dysfonctionnements.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES BESOINS ET DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE : ENTRETIENS SUR LE NON-RECOURS AUX ESMS

Démarrage de l'étude en novembre 2018.

Cette étude, co-financée par l'institut de recherche en santé publique, vise à identifier les motifs du non-recours chez des personnes disposant d'une orientation non réalisée, de décrire les éventuelles stratégies alternatives de ces personnes, et de repérer les besoins non-couverts de cette population. Elle permettra de comprendre l'écart entre le nombre de notifications d'orientation et le nombre de personnes en attente de place. L'influence des prescripteurs d'orientation, les refus du fait des établissements et services médico-sociaux spécialisés, l'inadéquation de l'offre et le rôle de la prestation de compensation du handicap seront aussi documentés.

Cette recherche se déroulera fin 2018 et 2019, dans le Var, le Lot-et-Garonne, la Saône-et-Loire et la Marne, où seront interviewées au total plus de 100 personnes (ou leurs proches) bénéficiant d'une orientation en ESMS (IME, ITEP, IEM, EEAP, SESSAD, FO, FAM, MAS, SAMSAH) depuis plus de 6 mois et moins de 5 ans, mais non-inscrits en liste d'attente. Les CREAI de ces départements sont impliqués dans cette étude, dont le protocole a été élaboré par le CREAI PACA et Corse (chef de projet), avec l'appui d'autres CREAI.

La phase 1, où chaque MDPH procède au repérage des personnes à interviewer, a été entamée fin 2018.

Les principes posés par le RGPD et la CNIL seront respectés. L'application du RGPD mi 2018 a donné lieu à des modifications du protocole et à la rédaction d'une étude d'impact sur la vie privée entre la fin de 2018 et début 2019. La phase 2, où les outils d'interviews sont construits, a aussi été entamée fin 2018.

SCHÉMA RÉGIONAL MJPM 2015-2019 : APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PRÉCONISÉES

En 2018, le CREAI a poursuivi l'appui apporté à la DRDJSCS dans le champ de la protection juridique des majeurs pour la mise en œuvre des actions prioritaires du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et des délégués aux prestations familiales.

Les actions retenues (dans le cadre de la convention 2017 CREAI-ARS-DRDJSCS) ont été réalisées, comme chaque année, entre le dernier semestre 2017 et le premier semestre 2018.

En 2018, la contribution du CREAI s'est déclinée en deux axes principaux :

- **État des lieux relatifs aux préposés d'établissement présents sur le territoire régional, en lien avec le Groupe de Travail régional sur les Préposés d'établissements**

Dans le cadre du déploiement du Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales de la région PACA 2015-2019, 7 groupes de travail thématiques ont été mis en place pour la déclinaison des actions préconisées.

L'un des groupes porte sur la « Mise en conformité des établissements sanitaires et sociaux à l'obligation de disposer d'un préposé » (GT3) est composé de préposés d'établissements de la région.

Différents constats et questionnements ont émergé de ce groupe (méconnaissance du nombre d'établissements soumis à l'obligation de disposer d'un préposé, nombre de préposés en diminution, modes d'organisation très disparates...) entraînant un manque d'attractivité de cette fonction et un sentiment d'isolement des préposés.

Face à ces constats, le groupe de travail a proposé à la DRDJSCS la réalisation d'un état des lieux de l'activité des préposés d'établissement en région PACA.

L'expertise du CREAI a été mobilisée en 2018 pour la réalisation de cette action. Les résultats de cette étude ont été remis à la DRJSCS à l'automne 2018 et feront l'objet très prochainement d'une large diffusion régionale et nationale, en raison du peu de travaux sur cette thématique.

- **Relations entre MJPM et organismes sociaux**

Une action du Schéma régional visait à sensibiliser les partenaires à la prise en compte des porteurs de mandat. Son objectif était de fluidifier les relations entre organismes sociaux et mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Dans ce cadre, l'expertise du CREAI a été mobilisée dans l'animation des réunions de travail, l'identification des besoins / points de blocages des MJPM afin de les faire remonter aux organismes sociaux et soutenir le groupe dans la formalisation du document à produire à l'issue des réunions de travail.

Cette action devrait être formalisée dans une convention d'engagements réciproques liant la CAF 13 et chacun des MJPM volontaires. Cette expérimentation pourra constituer par la suite un levier pour les autres organismes sociaux, les autres mandataires sur l'ensemble de la région.

Un modèle pourra ainsi être proposé qui constituera un socle susceptible d'être alimenté par les spécificités des uns et des autres.

GÉOGRAPHIE DU HANDICAP

Les travaux pour la CNSA se sont terminés au premier semestre 2018. Nous avons pu établir une typologie de la France face aux déterminants du handicap. Nous avons aussi expliqué une partie de la variation de la répartition des enfants et des adultes handicapés sur le territoire grâce à ces déterminants.

Ainsi, il est imaginable d'utiliser les déterminants du handicap comme indicateur de la population que l'on peut s'attendre à trouver dans un département métropolitain. Les résultats ont été présentés en juillet à la CNSA, financeur.

Un article a été rédigé et accepté par la revue Santé Publique, et sera publié dans le prochain numéro (daté de mars avril 2019, pas encore sorti). Un résumé avec les populations estimées par département a été rédigé et mis en ligne sur notre site. Un diaporama a été réalisé afin de présenter les résultats aux membres du CA.

Le suivi de thèse d'Amélie Etchegaray s'est déroulé sur le premier semestre, en collaboration avec son directeur de thèse.

PROLONGEMENT DE L'ÉTUDE SUR LE TRYPTIQUE AUTISME

En 2018, l'étude remise à l'ARS fin 2016 intitulée « Diagnostic régional des acteurs du repérage du diagnostic et de l'intervention précoce pour les enfants avec autisme et autres TSA (avant l'âge de 6 ans) » a donné lieu à différents prolongements dans le cadre de la convention 2018 avec l'ARS.

- **Logigramme sur le parcours de diagnostic :**

La réalisation d'un logigramme afin de faciliter l'appropriation des différents niveaux du triptyque par les acteurs. Ce schéma représente, pour chaque niveau du parcours du jeune enfant (depuis le repérage des premiers signaux d'alerte de l'autisme jusqu'au diagnostic complexe) la procédure, les acteurs impliqués et les outils utilisés (M-CHAT, ADI et ADOS...). Ce document est décliné par département. Il comporte des informations utiles aux acteurs (contact du CRA, des EREA et des CAMSP renforcés).

Ces documents devraient faire l'objet d'une large diffusion (flyers, affiches...) aux acteurs du triptyque (lieux d'accueil de la petite enfance, PMI, médecin traitant, pédiatres, structures positionnées sur le diagnostic et l'intervention précoce, etc.).

L'objectif étant de fluidifier les parcours des enfants porteurs d'autisme, notamment par une meilleure information des familles.

- **Réalisation d'un bilan de l'activité des EREA :**

À partir des données quantitatives issues des rapports d'activité des EREA transmis par l'ARS, une analyse comparative de l'activité des EREA en région a été réalisée. Ce travail a bénéficié des éclairages du CRA PACA et sera présenté au prochain CTRA, qui se tiendra début juillet à l'ARS.

- **Validation des éléments territoriaux et priorisation des actions à mener :**

- o Réunion en présence de la DTARS des Bouches-du-Rhône, de membres de l'équipe du CRA, de l'ARS et du CREAI le 22 mai 2018.
- o Réunion avec les CAMSP renforcés du département des Bouches-du-Rhône du 6 novembre 2018 : retour sur les résultats du travail pour ce département, premiers éléments de bilan du renforcement (échanges autour des avancées et difficultés rencontrées).

ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE, LOGIQUE DE PARCOURS ET RÉFORMES EN COURS DANS LE CHAMP DU HANDICAP

Une veille et un travail de prospective sur les évolutions à l'œuvre dans le secteur médico-social se sont poursuivis au CREAI via Céline Marival, dans la continuité des journées d'études organisées en lien avec l'URIOPSS PACA et Corse début 2016 (journée autour du rapport « Zéro sans solutions » de Denis Piveteau) et fin 2017 (journée sur la « Réponse accompagnée pour tous »).

L'objectif est de suivre les évolutions à l'œuvre dans le cadre de la stratégie de transformation de l'offre : généralisation des CPOM, projet SERAFIN PH et réforme de la tarification, refonte des autorisations et des nomenclatures des ESSMS, généralisation de la « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT), développement des PCPE, avènement de la logique de parcours, virage inclusif, développements des dispositifs et plateformes, mesure de l'activité des ESMS...

Il s'agit de sensibiliser, former et accompagner les acteurs dans ces évolutions majeures.

Face aux sollicitations croissantes des ESMS, cet axe de travail s'est traduit par :

- L'intervention dans un colloque (Journées de l'ANTHEA),
- Des journées d'informations sur la RAPT : deux journées de rentrée thématiques auprès de l'ensemble des équipes de ces associations ont été réalisées en 2018, soit une cinquantaine de personnes par journée,

- Des formations inter-établissement dans les locaux du CREAI (une session en 2018)
- Des formations intra-établissements sur site.
- Le développement d'outils et une méthodologie d'accompagnement à l'écriture ou la réécriture de projets d'établissements « Serafin-compatibles ».

La montée en charge sur ces questions se poursuit en 2019.

AUTRE DANS LA CATEGORIE « OBSERVATION »

- Élaboration de deux propositions de recherche à l'Institut de Recherche en Santé Publique (IRESP) (non retenues) : *Projection de la population en établissements médico-sociaux pour adultes en situation de handicap à partir de l'enquête ES « handicap » et « MobiHand »*
- Analyse de l'enquête Epilepsie de la FARHES pour reproductibilité en Corse
- Étude « recomposition de l'offre en Sessad » : relecture, suivi et correction
- Rédaction d'une note pour le DG ARS sur les besoins en ESMS dans la région
- Rencontre en Belgique avec les responsables d'un EMS adultes
- Rédaction fiche action CD13 : optimiser les implantations des foyers de vie

AUTRE

Élaboration d'une proposition de recherche à IRESP (non retenue) : *Projection de la population en établissements médico-sociaux pour adultes en situation de handicap à partir de l'enquête ES « handicap ».*

RECHERCHE ACTION NUSERUS

Le programme **Nuserus 2015-2018 (NUMériques au SERvice des Usagers dans les établissements sociaux et médico-sociaux)** est issu d'une réflexion, portant sur les impacts des technologies numériques sur le travail social et médico-social, initiée en septembre 2014 lors du colloque « **Les technologies numériques... au service de l'utilisateur... au secours du travail social ?** » entre le Groupement national des Etablissements Publics Sociaux et médico-sociaux (GEPSO), le CREAI PACA & Corse et une équipe pluridisciplinaire de chercheurs en sciences humaines et sociales.

Partenaires impliqués :

- Deux universités (Aix-Marseille Université et Université Nice Sophia Antipolis)
- Deux laboratoires de recherche (Information Milieux Médias Médiations (I3M) et Institut de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (IRSIC))
- Le CREAI PACA et Corse
- Groupement national des Établissements Publics Sociaux et médico-sociaux (GEPSO)

- Deux OPCA : ANFH et UNIFAF
- Six établissements sociaux et médico-sociaux : IME Le Colombier (La Roque d'Anthéron), IME des Parons (Aix-en-Provence), CHRS Montfavet, FAM EPSA Saint-Antoine (Isle sur la Sorgue), EHPAD La Vençoise (Vence), Mas de l'Almanare (Hyères).

En 2018, l'IME les Parons n'a pas souhaité poursuivre cette recherche-action.

Phase 1

Le travail de co-écriture des résultats avec les professionnels des ESSMS a débouché sur l'intervention des professionnels lors d'un séminaire d'échanges de pratiques le 20 mars 2018, au CREPS d'Aix-en-Provence qui a réuni une centaine de participants.

Phase 2

La phase 2 est toujours en construction ; elle se consacrera à l'expérimentation d'une plateforme en ligne de partage de pratiques et débouchera sur la publication d'un ouvrage comprenant les écrits des professionnels et les analyses théoriques des chercheurs ainsi que sur un colloque final de restitution.

FORMATION

BILAN ET COMMENTAIRES

Comme en 2017, l'absence de la responsable formation s'est poursuivie tout au long de l'année 2018.

En 2018, pour la préparation du catalogue des formations 2019, la volonté du CREAI a été de repenser la conception de cet outil : nouveau format, nouvelle charte graphique, introduction de nouvelles formations, révision des contenus, et surtout création et mise en page en interne afin de réduire les frais de prestataires. Seule l'impression a été externalisée auprès d'une entreprise adaptée.

Ce travail a consisté à redonner de la cohérence sur les contenus de formation proposés, en faisant du tri sur les formations redondantes, en articulant les propositions autour de thèmes plus lisibles, en les problématisant davantage et en harmonisant l'ensemble des présentations. Nous y avons inclus des nouveautés, comme les journées de formations en inter sur les RBPP ou la formation sur l'éthique en travail social par exemple.

Ce travail de fond s'est également accompagné d'un important travail sur la forme, nouvelle charte graphique, nouveau format, nouvelles présentations.

Le catalogue de formation 2019 a été envoyé en octobre 2018 par voie postale et par mail à l'ensemble des établissements des régions PACA et Corse.

Les résultats 2018 de la formation se décomposent ainsi : 96 demandes

- 48 propositions non retenues
- **48 propositions validées soit 50 % des propositions envoyées**

Répartition des propositions validées par secteur :

Handicap adulte	21	44 %
Handicap enfant	16	33 %
Aide sociale à l'enfance	7	15 %
Insertion	3	6 %
Personnes âgées/Sanitaire	1	2 %

LES FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS

Le nombre de formations inter établissements reste stable même si un peu inférieur à 2017 : 8 contre 10. Le nombre de participants à chaque formation reste cependant faible : entre 4 et 11 participants maximum avec une moyenne de 6 participants par session

Liste des formations inter 2018

- La fonction de coordination
- Les réformes récentes dans le secteur du handicap
- Autour de la protection de l'enfant : loi du 14 mars 2016
- RBPP : bienveillance, éthique et projet personnalisé
- Relation et coopération avec les familles
- Vie affective et sexuelle des personnes handicapées
- Snoezelen
- Sensibilisation au handicap psychique
- Violences intrafamiliales
- Écrits professionnels
- Secret professionnel

FORMATIONS "FAIRE VIVRE UN GEM DANS L'ESPRIT DU CAHIER DES CHARGES"

Introduits par la loi « handicap » du 11 février 2005, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale organisés sous forme associative.

En 2016, la CNSA (qui assure depuis 2011 la gestion du dispositif financé sur son budget) a lancé un appel à candidature auprès de fédérations / regroupement des GEM afin de former les acteurs des GEM (professionnels, parrains, adhérents, gestionnaires) au cahier des charges de 2016.

Ce nouveau cahier des charges, qui précise les modalités et la structuration des GEM impliquait un certain nombre d'ajustements pour leurs membres et les entités gestionnaires et de parrainage. Il convenait de ce fait d'accompagner les GEM dans son appropriation.

Au terme de cet appel à candidature, la CNSA a décidé de soutenir le projet déposé par le CNIGEM en collaboration avec l'ANCREAI. Ces formations qui se déroulaient sur deux journées ont été dispensées dans toutes les régions françaises par des représentants du CNIGEM et des conseillers techniques des CREAI.

En régions PACA et Corse, elles se sont déroulées :

- Les 26 et 27 avril à Marseille
- Les 13 et 14 septembre 2018 à Ajaccio

Une seconde session sera organisée à Aix-en-Provence en novembre 2019.

FORMATION DANS LE CADRE D'UNE ACTION COLLECTIVE RÉGIONALE (ACR) UNIFAF AUTOUR DU PROJET SERAFIN-PH

À la suite d'un appel à candidatures lancé par UNIFAF PACAC, le CREAI a monté une formation en lien avec l'URIOPSS intitulée « Comprendre et anticiper la réforme de la tarification des ESSMS accueillants des personnes handicapées : le projet SERAFIN-PH ».

Le nombre important d'inscriptions en 2017 a conduit au renouvellement par UNIFAF de sessions en 2018.

Ces formations étaient destinées au départ aux personnels d'encadrement des ESMS handicap et ont été élargies aux professionnels d'intervention face aux fortes demandes.

En 2018, de nouvelles sessions interdépartementales animées par Céline Marival ont eu lieu en région PACA et en Corse, sur 5 dates sur les départements 13, 83, 06, et Corse (avec l'URIOPSS).

FORMATION DANS LE CADRE D'UNE ACTION COLLECTIVE RÉGIONALE (ACR) UNIFAF DEVELOPPER L'EMPLOYABILITE DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

À la suite d'un appel à candidatures lancé par UNIFAF PACAC, le CREAI a monté une formation en lien avec l'Association TEDAI 84 intitulée : Développer l'employabilité des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme : Comment accompagner à la création de leur projet professionnel et sa mise en œuvre ?

Permettre la participation sociale effective des personnes autistes, c'est aussi prendre en compte dans le projet de chacun, le principe d'accès à l'emploi. Connaître les métiers, être conscient de ses compétences et ses capacités, faire des choix impliquent d'accompagner toute personne en prenant en compte ses particularités, ses besoins et ses projections.

La thématique de l'emploi est devenue un incontournable des nouvelles orientations politiques. Le rapport sur le devenir professionnel des personnes autistes de Josef Schovanec et les nouvelles recommandations de bonnes pratiques Adultes sont des supports ressource à la pratique de cet accompagnement spécifique.

Cette formation, proposée en 2 modules (3 jours puis 2 jours) a été déployée sur l'ensemble de la région PACA et Corse en 2018 et 2019.

Deux établissements supplémentaires ont souhaité la dispenser dans leurs locaux en 2019.

LES FORMATIONS-ACTIONS : DÉPLOIEMENT D'ARSENE¹, L'OUTIL DU RÉSEAU DES CREA POUR CONDUIRE LA DÉMARCHE QUALITÉ

Pour aider les structures à évaluer leurs prestations, à améliorer les réponses proposées aux personnes, les CREA ont produit en 2017 le logiciel ARSENE, application en ligne diffusée par l'ANCREAI permettant de produire l'ensemble des documents obligatoires (rapport d'évaluation interne, plan qualité, annexe au rapport d'activité) et d'inscrire la structure et son management dans un processus tracé d'amélioration continue de la qualité.

A côté des 4 référentiels socles développés en 2017 (handicap adulte, handicap enfant, protection de l'enfance et personnes âgées), ARSENE a ensuite complété sa panoplie de référentiels avec des référentiels spécifiques depuis janvier 2018 : SESSAD, ESAT, SAVS-SAMSAH, SAAD-SSIAD-SPASAD.

En PACA, différents accompagnements à l'évaluation interne à l'aide de cet outil ont été réalisés en 2018 auprès des structures suivantes :

- 1 ESAT
- 1 SAVS
- 1 IME et 1 SESSAD (fonctionnant selon une logique de dispositif ou plateforme)
- 2 FAM

À la suite de nombreuses sollicitations pour des démonstrations sur site, d'autres accompagnements de ce type sont prévus et devraient se développer en 2019.

En 2018, la directrice a participé à une session de formation / sensibilisation à l'utilisation d'ARSENE.

Les ressources humaines du CREA devront être complétées pour pouvoir répondre à toutes les demandes validées pour le second semestre 2019.

LES FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENT FORMATIONS ADAPTATION DES PRATIQUES - PRESTATIONS

La majorité des jours de formation intra portent sur les thèmes présentés dans le catalogue.

La formation en intra représente la majorité de nos interventions.

Les thèmes les plus sollicités :

- Handicap psychique / Connaissance du handicap : 8
- Situations agressives / Communication non violente/Gestion de violence/Comportements problématiques : 7
- Bienveillance / Maltraitance / Snoezelen / Vieillesse PH : 7
- Ecrits professionnels / Événements indésirables / Projet service, personnalisé / Outils parcours accompagnement / Coordination : 7

¹ Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation interne – ARSENE.

- Vie affective et sexuelle : 4
- Réforme secteur, SERAFIN, RAPT : 4
- Autisme : 3
- Analyse de pratiques professionnelles : 2

Par ailleurs, la formation pour le **Pôle Infanto-Juvenile du CH Édouard Toulouse**, démarrée en octobre 2017, s'est achevée en avril en 2018. 200 personnes ont été formées.

Le CREAI a répondu à 4 appels à projets sur des **Actions collectives régionales d'UNIFAF** et a été retenu sur la thématique :

« **Développer l'employabilité des personnes TSA** : comment les accompagner à la création de leur projet professionnel et sa mise en œuvre ? » réalisée par l'association TEDAI 84. Cette formation de 5 jours est réalisée dans chaque département PACA (2018 / 2019)

Des demandes sur les « **Réformes du secteur** », « **Évolution des politiques publiques** » se font davantage sentir dans les structures et associations.

Le CREAI Bourgogne Franche Comté (retenu sur un appel d'offre national) a fait appel au CREAI PACA et Corse pour réaliser une formation sur le thème de la « **Bientraitance** » dans différents EHPAD du Groupe les Opalines en région PACA (et Occitanie) soit 18 journées au total.

Le bilan de la formation 2018 se présente ainsi :

- 11 666 heures (10 164 heures intra - 1 502 heures inter)
- 2060 stagiaires (1 771 stagiaires intra - 289 stagiaires inter)
- 2018 : 5.66 heures/stagiaire

Et sur les 3 derniers exercices :

	Bilan statistique de la formation sur 3 exercices		
	2016	2017	2018
Nombre d'heures de formation	9 054	10 309	11 666
Nombre de stagiaires	1429	1026	2060
Heures / stagiaires	6.33	10.04	5.66

INFORMATIONS GÉNÉRALES FORMATION

Le logiciel AGIF n'est toujours pas opérationnel et la finalisation est prévue fin 2018-début 2019.

Cependant le logiciel ne permettra pas de réaliser les requêtes / statistiques nécessaires à une optimisation des besoins du service formation. Pour cela, un développement supplémentaire serait nécessaire. Au vu du nombre d'heures de travail estimées par le prestataire, du coût important et des problèmes de communication et de réactivité, il a été décidé de ne pas donner suite aux propositions de ce prestataire.

En l'état, le logiciel n'apportera pas de plus-value au travail de la formation.

La réunion annuelle des intervenants s'est tenue en février 2018, avec une dizaine de formateurs. Le CREAI a présenté le bilan de l'activité formation 2017 et les objectifs qualité à réaliser avec notamment les évaluations, bilans pédagogiques, attestations etc...

En juillet 2018, la conseillère technique Céline Marival a réalisé une présentation de 2 h sur les « Réformes en cours du secteur », aux formateurs intéressés par cette thématique. Mme Chatagnon nouvellement arrivée au CREAI a également pu se présenter.

Par ailleurs, un groupe de réflexion visant à faire évoluer l'offre de formation du CREAI pour d'une part répondre aux transformations amenées par la loi Avenir Professionnel votée en août et d'autre part, adapter les interventions aux besoins actuels des structures est mise en place depuis octobre 2018. Ce groupe est constitué de quelques administrateurs, de la direction et assistante formation pour mener une réflexion commune sur l'avenir de la formation au sein du CREAI.

APPUI TECHNIQUE

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE MENTAL DES JEUNES SOUS PROTECTION JUDICIAIRE

Initié en 2014, ce projet s'inscrit dans les orientations du projet « Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) - promotrice de santé », dont l'objectif est d'améliorer la santé des jeunes pris en charge par la PJJ, en agissant sur l'ensemble des déterminants de santé accessibles pendant la prise en charge.

Ce projet est réalisé grâce au financement de l'ARS PACA dans le cadre du Plan d'action « Enfants, Adolescents, Jeunes » du Schéma régional de prévention.

L'amélioration du bien-être des jeunes est soutenue grâce à l'étayage réciproque des professionnels de la PJJ et de la santé mentale et grâce à la réalisation d'activités de médiation éducative.

Les actions destinées aux professionnels incitent à développer la connaissance des missions respectives en santé mentale et des professionnels de l'action d'éducation, à développer les compétences des professionnels sur l'expression de la souffrance des jeunes, à impliquer des partenaires intervenant dans le champ de la santé mentale (en plus du secteur de la psychiatrie) et à consolider des partenariats institutionnels sur les territoires.

Les actions médiation éducative mises en œuvre encouragent l'amélioration de la prise en compte du bien-être mental des jeunes, la participation des familles à la construction des actions, l'information des familles sur les risques liés à la souffrance psychique avec temps d'échange ou groupes de parole.

Le Creai, en tant que porteur associatif, assure le pilotage du projet et recherche des financements pour soutenir la réalisation d'actions. A cet effet, des propositions aux appels à projet de la fondation d'entreprise CMA / CGM, du fond de développement de la vie associative et de la Fondation de France ont été élaborées.

En 2018, le CREAI a fourni le bilan final de l'action 2014/2017.

Une nouvelle demande de subvention FIR a été adressée à l'ARS début 2019.

ENQUETE « ES » 2018

Participation à deux réunions du groupe de conception de l'enquête ES 2018 auprès des établissements et services accueillant des adultes et des enfants handicapés.

Le Comité de conception piloté par la DREES, a pour objectif d'identifier les modifications à apporter à l'enquête afin d'améliorer la qualité des données et de répondre aux évolutions du secteur.

Nous avons signé en 2018 une convention avec l'ARS pour réaliser une prestation dans le cadre de l'enquête nationale des établissements sociaux « handicap » 2018, diligentée en région par la DREES.

L'enquête a débuté en janvier 2019. Le remplissage et la validation des questionnaires ont démarré en janvier 2019 pour se clôturer en juin 2019.

Un rapport portant sur l'activité de validation de l'enquête sera réalisé par les services du CREAI.

RAPPORTEURS AUX JOURNÉES NATIONALES SESSAD ET SYNTHÈSE D'ATELIERS

Participation aux 13es Journées Nationales SESSAD qui se sont déroulées du 12 au 14 novembre 2018 à la Cité des Congrès à Nantes (44). Elles étaient coorganisées par l'ANCREAI et les CREAI Pays de Loire et Bretagne.

Le CREAI Paca et Corse s'est mobilisé pour être rapporteur des ateliers intitulés :

- Numériques et outils de compensation (apprentissage, repères spatio-temporels, etc.)
- Enfants en situation de handicap confiés à l'ASE : quelles complémentarités dans leur accompagnement ?
- Vie culturelle et loisirs : quel(s) accompagnement(s) au-delà de la scolarisation ?
- Accompagner l'insertion professionnelle

Céline Marival, Amélie Funès, Sophie Bourgarel conseillères techniques, et Cécile Chatagnon directrice, ont assuré la rédaction d'une synthèse des échanges.

Les actes de ces journées sont publiés en 2018 et adressés aux participants.

PARTICIPATION AU GROUPE PROJET ARSENE - ANCREAI

Ce groupe projet, qui rassemble les conseillers techniques et directeurs référents d'ARSENE dans les régions, permet d'échanger sur les pratiques des différents CREAI (mutualisation d'outils, de problématiques et propositions d'accompagnement).

Ce groupe participe également au développement et aux évolutions de l'outil pour s'adapter en continu aux besoins des utilisateurs (développement de nouvelles fonctionnalités, intégration des dernières RBPP, développement de référentiels spécifiques, adaptation des questions aux personnes accompagnées...).

Déployée sur l'ensemble du territoire en 2017, la solution ARSENE a en effet connu au cours de sa seconde année d'existence de nombreuses évolutions : nouvelles fonctionnalités, développement de référentiels spécifiques à certaines catégories de structures telles que les ESAT, les SESSAD ou encore les SAVS-SAMSAH.

En PACA, le CREAI PACA et Corse est représenté par Céline MARIVAL, conseillère technique.

ANIMATION : COMMISSIONS, ATELIERS, JOURNÉES

JOURNÉES NATIONALES MAS, FAM ET FOYERS DE VIE 2019

Le CREA PACA et Corse a été retenu pour organiser les journées nationales MAS, FAM et Foyers de vie qui se tiendront à Marseille du 3 au 5 avril 2019.

La conception et l'organisation de ces journées nationales se sont réalisées avec l'ANCREAI (définition du contenu de la manifestation, en collaboration avec un comité technique régional constitué des directeurs et chefs de service de MAS, FAM ou Foyers de vie de la région). La coordination générale a été réalisée en binôme par le Creai.

Ces journées ont nécessité une forte mobilisation en termes de gestion événementielle (afin d'organiser la manifestation dans les meilleures conditions) et de communication événementielle (afin d'optimiser le nombre d'inscriptions et dégager ainsi un solde positif).

La préparation très en amont (+ d'un an avant) a permis d'anticiper, de sécuriser les gros postes de dépenses (location du Palais des congrès, traiteur), de faire face aux difficultés (changement de prestataires), et de ne pas trop bouleverser le planning de travail général de l'ensemble des salariés.

Un effort particulier a été également mis en fin d'année sur les demandes de subventions auprès de la CNSA et des collectivités territoriales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

JOURNÉE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (DI)

En 2016, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) a réalisé une expertise collective sur les déficiences intellectuelles.

Préparation en 2018, pour mai 2019, avec l'Unapei Sud PACA et Alpes-Provence, d'une journée qui évoquera quelques points saillants de cette expertise, pour que chaque professionnel, mais aussi chaque famille qui le souhaite, puisse venir mettre à jour ses connaissances sur la déficience intellectuelle, pour un meilleur accompagnement. Le programme s'organisera autour de 6 interventions :

- Nouvelles connaissances autour de la déficience intellectuelle au sein des troubles du neurodéveloppement.
- Évaluer la déficience intellectuelle : quels outils pour quels usages ?
- Présentation de l'échelle des comportements adaptatifs Vineland II
- Le centre Déficiences intellectuelles de causes rares de la Timone
- Qu'est-ce que l'autodétermination et comment ça marche ?
- Communiquer avec des personnes avec déficience intellectuelle : quels outils de communication aidée ?

LES COMMISSIONS

Destinées aux directeurs et chefs de service, ces commissions sont appréciées car elles sont un lieu de rencontres, d'échanges, de savoirs, de questionnements et de production d'idées.

La présence d'un directeur pour la co-animation avec le CREAI apporte à ces rencontres une dimension réflexive supplémentaire, un point de vue de gestionnaire.

La nouvelle directrice, Cécile Chatagnon, a participé et / ou animé plusieurs de ces commissions en 2018 saisissant ainsi l'opportunité de se présenter aux membres du réseau des ESMS, principalement directeurs et chefs de services.

COMMISSION REGIONALE SESSAD PUIS PÔLE ENFANCE

Trois commissions régionales ont été organisées en 2018 :

En Mars, sur le thème « la fonction de coordination : réponse accompagnée à *minima* pour tous ? » avec 50 participants

À la rentrée, la commission SESSAD est devenue la commission pôle enfance, divisée en deux territoires.

Deux réunions ont eu lieu sur le thème de l'appropriation de la nomenclature Serafin-PH.

Ces rencontres ont donné lieu à des contacts en termes de formation, sur la rédaction d'un Projet d'Établissement (PE) Serafin-compatible par exemple.

COMMISSION RÉGIONALE MAS ET FAM ET FOYERS DE VIE

Trois commissions régionales ont été organisées en 2018 :

Le 12 janvier 2018, à l'EEAP Les Calanques (ARI) à Marseille, 30 participants se sont réunis pour échanger sur les nomenclatures de besoins et de prestations Serafin-PH et sur l'architecture et l'aménagement des lieux de vie.

Le 22 juin, à la MAS des Écrins (PEP 05) à Embrun, 21 personnes se sont réunies pour échanger sur les conflits entre vulnérabilité et libre circulation et sur les possibilités d'échanges permettant d'offrir des temps de vacances aux personnes accompagnées.

Le 28 novembre, à la Maison Perce-Neige, 36 personnes se sont réunies pour échanger sur des modèles de convention permettant d'offrir des temps de vacances aux personnes accompagnées et pour échanger sur la manière de gérer la violence.

AUTRES ACTIONS

- Soutien à l'élaboration des indicateurs du schéma régional de santé – Handicap
- Participation au comité de conception de l'enquête DREES nationale « PHEDRE » sur la PCH et le reste à charge.
- Participation à l'élaboration de la convention ARS
- Encadrement du stage d'Eléa Ganczarczyk, étudiante en Master à l'EHESP, Rennes.

COMMUNICATION

Le poste communication a été ouvert le 5 mars 2018, avec l'embauche de Nathalie Parra en tant que chargée de communication, en contrat à durée déterminée de 18 mois.

Ce recrutement était motivé d'une part par l'organisation des 33es Journées Nationales de formation des personnels de MAS FAM et FDV, et d'autre part par un besoin de promotion globale de l'association, avec pour objectif la création de supports marketing, la gestion des outils de communication, ainsi que le soutien à d'autres opérations événementielles.

Les missions 2018 de la communication se décomposent ainsi :

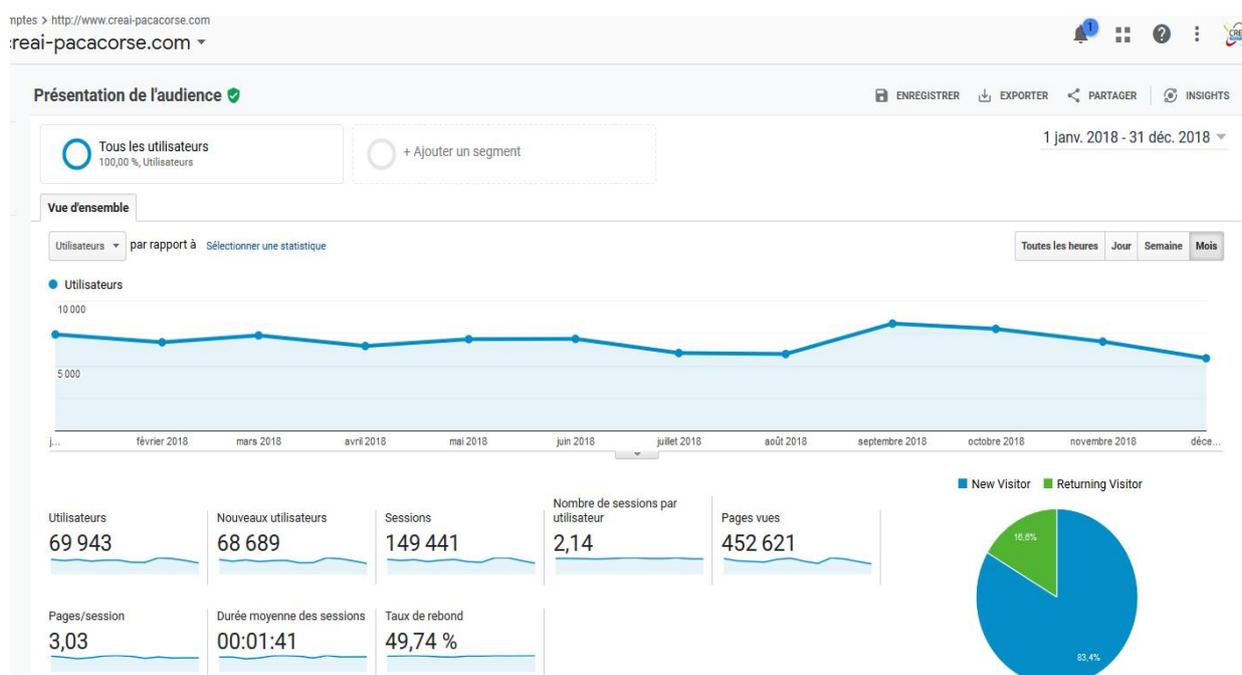
33es JN MAS FAM FDV	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination générale en binôme - Logistique (prestataires) - Création graphique et édition (flyers, préprogramme, programme) - Administratif (11 demandes de subvention) - Salon exposants (prospection, dossier de présentation, conventions, suivi) - Budget : préparation et suivi - Communication : campagnes emailing, site d'inscription
Catalogue formations 2019	- Création d'une nouvelle maquette, nouveau format et nouveau graphisme. Saisie et mise en page, suivi jusqu'à l'impression
Supports marketing : brochure, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une brochure 4 pages - Création d'un livret d'accueil stagiaire de 11 pages - Création affiche et flyer journée SESSAD
Outils de communication :	
Site internet	- Enquête interne, synthèse des besoins, consultations de prestataires
Campagnes Emailing	- 30 campagnes effectuées (formation, conférence)
Plateforme Weezevent	- Mise en place de mini sites d'inscription (une vingtaine) pour toute les formations et les conférences
Compte Twitter	- 122 tweets illustrés, une quarantaine d'abonnés en plus (total : 371)
Nuserus	- Assistance organisation et communication
Oncodefi	- Interface entre l'association et les établissements demandeurs

Répertoire régional ESAT autour de la gastronomie	Enquête préalable sur la faisabilité, les structures existantes, le financement
Réseau / partenariat	Intégration de deux réseaux de chargées de communication régionales : un animé par l'URIOPSS et un animé par le CRES PACA Réunions régulières de groupes de réflexion Préparation et tenue du stand salon Autonomic à Marseille le 22 novembre

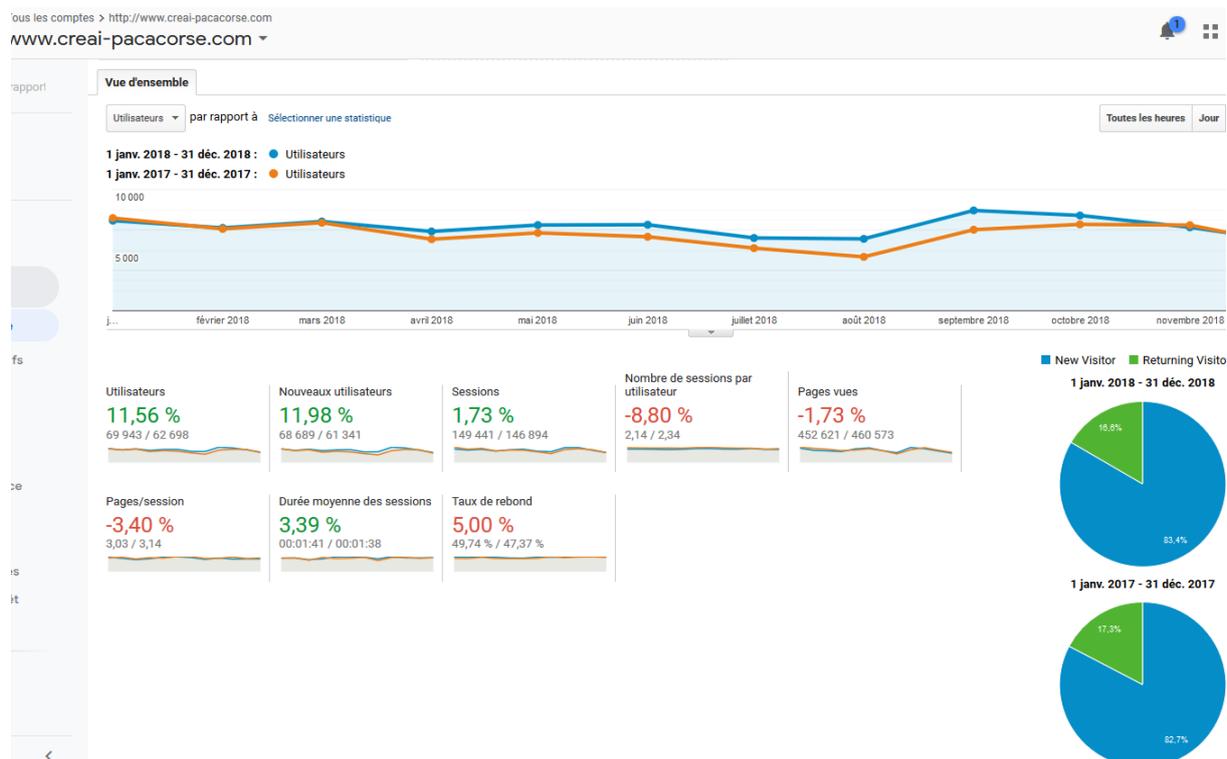
SITE INTERNET

Site internet CREAM :

Période 2018 : 69 943 utilisateurs

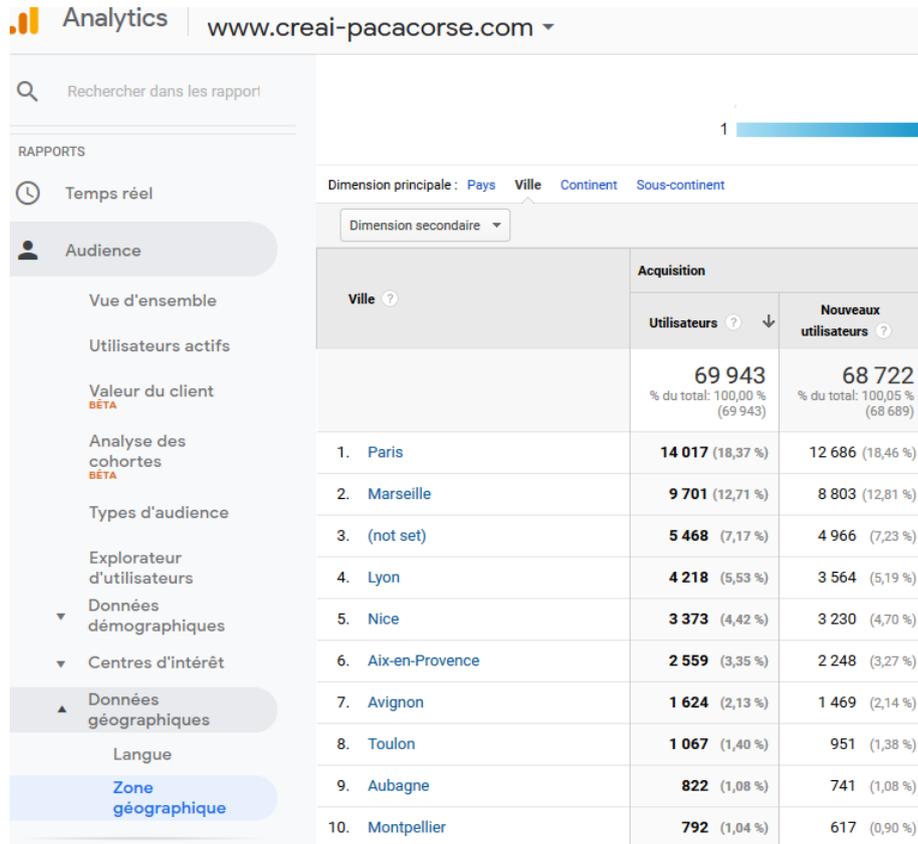


Période 2018 comparée à la période 2017 (rouge)

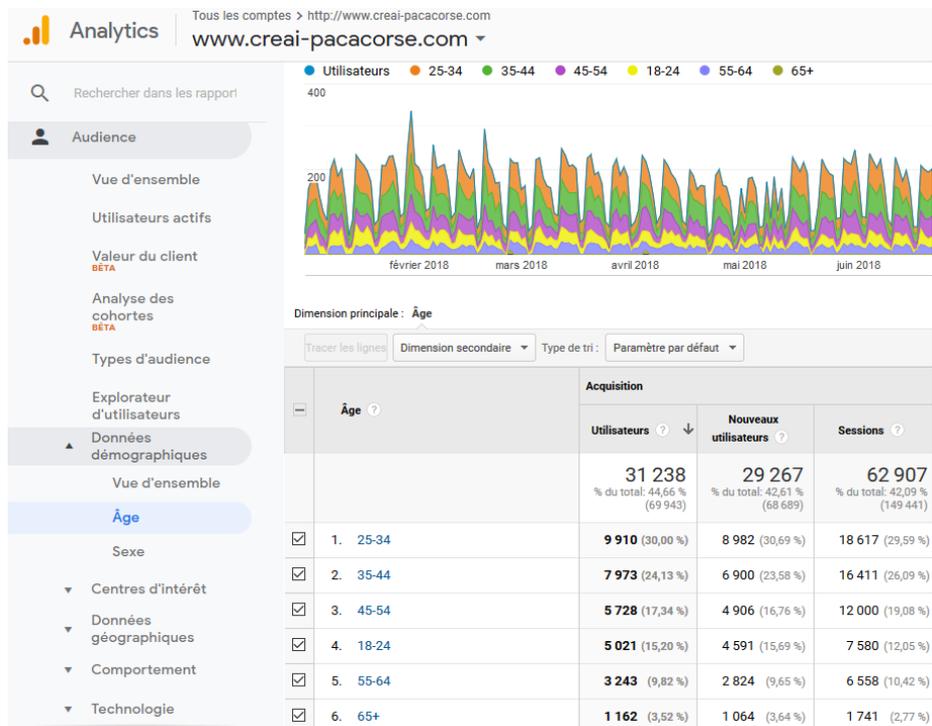


Le nombre d'utilisateur a augmenté de 11,56%, peut-être du fait de l'augmentation des tweets avec renvoi vers le site... Toutefois le nombre de nouveaux utilisateurs reste trop élevé, ce qui signifie que les personnes viennent une fois (essentiellement pour consulter les ODE) et ne reviennent plus. Le constat est le même que pour 2017 : le site actuel n'incite pas à y passer du temps (pas d'autres visites de pages, d'ailleurs nombre de pages vues est en baisse par rapport à 2017) ni à y revenir.

Utilisateurs par tranches d'âge



Utilisateurs par zones géographiques



La situation est donc restée globalement la même qu'en 2017 : visuellement vieillissant et techniquement obsolète, il a donc été décidé une refonte du site internet.

En 2018, un travail de fond a ainsi été entamé afin de faire un état des lieux.

L'ensemble des salariés a été mis à contribution par le biais d'une enquête reprenant point par point toutes les pages et les fonctions du site.

Une synthèse a ensuite été produite. Des solutions de gestion du système ont également émergé.

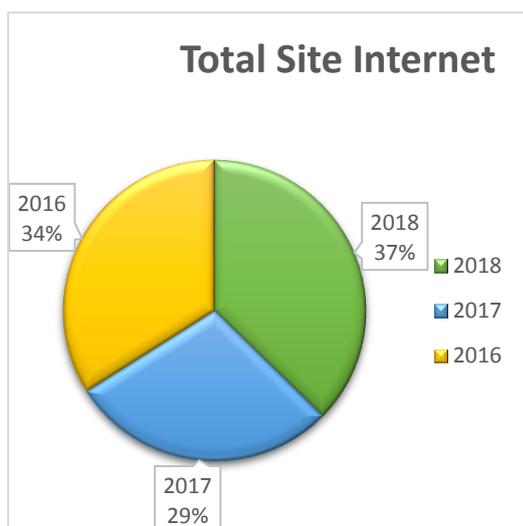
Par ailleurs, un cahier des charges initial a été élaboré ainsi qu'une recherche de prestataires locaux (volonté de changer d'agence « 1=2 » qui ne répond plus aux besoins du CREA).

Ce chantier important n'a pas pu être suivi davantage en 2018 du fait de la préparation des 33es JN. Il sera donc poursuivi en 2019.

Saisies des notices :

	2018		2017		2016	
	Total 10 mois	Nbre/mois	Total 10 mois	Nbre/mois	Total 10 mois	Nbre/mois
Agenda	243	24,3	175	17,5	220	22
Autres Évènements	36	3,6	34	3,4	38	3,8
Actualités	279	27,9	209	20,9	258	25,8
Publications	14	1,3	15	1,5	8	0,8
TOTAL	293	29,2	224	22,4	266	26,6

* 2008, année de démarrage du site, ouverture en avril.



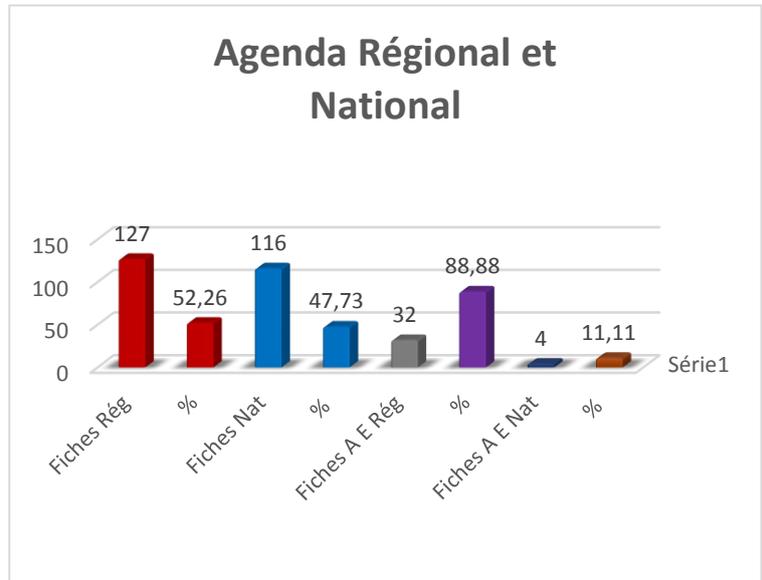
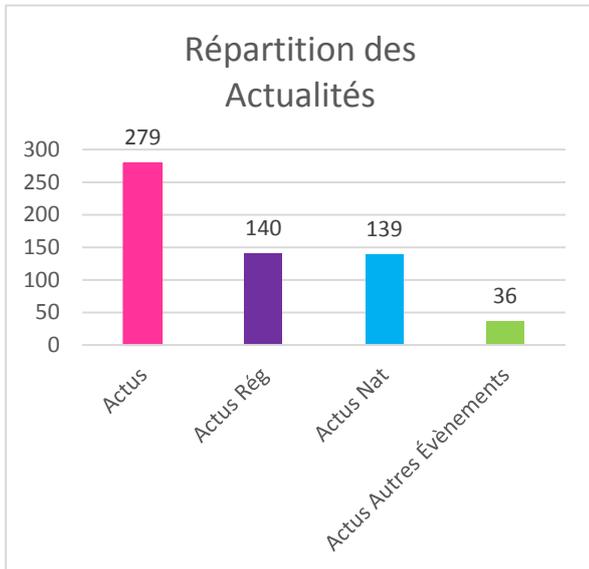
Hausse légère des informations saisies sur le site mais qui repartent à la hausse en 2019.

Cette hausse peut s'expliquer par le retour de certains évènements, journées, colloques, manifestations et autres qui étaient présents dans le passé et qui reviennent doucement car les associations peuvent à nouveau les organiser malgré le manque flagrant de moyens financiers et de personnel.

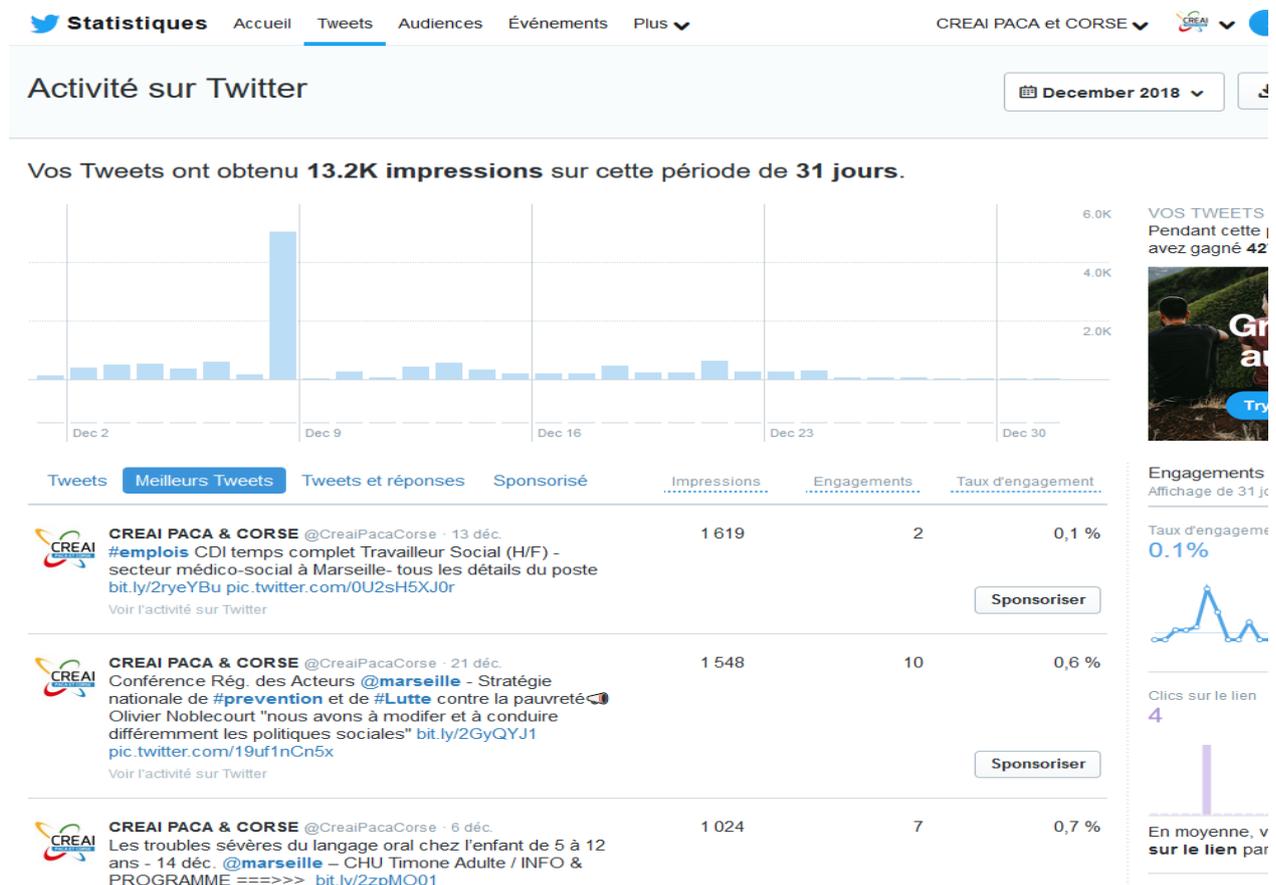
Répartition de la rubrique « Actualités »

279 Actus avec 140 actus régionales (50,18 %) et 139 actus nationales (49,82 %), répartition en légère hausse par rapport à 2017, dont :

- 243 Agenda : 127 agenda régional (52,26 %) et 116 agenda national (47,73 %).
- 36 Autres Évènements : 32 évènements régionaux (88,88 %) et 4 évènements nationaux (11,11 %).
-



- Réseaux sociaux : seul un compte Twitter existe et il est régulièrement alimenté par des tweets. Pour illustration, les tweets qui ont été le plus vu en décembre 2018 :



D'autres réseaux tels que Facebook et LinkedIn ont été à l'étude et des comptes devraient être créés et expérimentés en 2019, en parallèle de la création du nouveau site internet, et suivant un plan d'actions à mettre en place.

INFORMATION DOCUMENTATION

DOCUMENTATION

FONDS DOCUMENTAIRE

Le centre de Ressource est toujours en restructuration.

Des pistes d'abonnements numériques simplifiés ainsi que des partenariats avec d'autres structures, institutions, librairies ou bibliothèques sont toujours à rechercher et à prioriser.

Catalogage dans la base bibliographique du Créai des différents types de documents reçus.

	2018	2017	2016
Revue	116	127	129
Livres	10	12	8
Études & Publications	14	15	8
Padlet	3	4	2
Hospimédia	258	0	0
Total	401	158	147

La baisse de réception de revue s'explique par la volonté du CREAL de se concentrer sur celles qui aident les services dans leurs différents travaux. Des livres sont achetés à la demande des CT.

Les études et publications que nous réalisons sont diffusées sur le site du CREAL après accord de diffusion des commanditaires.

Depuis un an environ, chaque salarié du CREAL est abonné à Hospimédia qui paraît 4 fois par semaine.

Reprise lente du catalogage des articles de revues repérés pendant le dépouillement, qui avait été quasi abandonné les autres années par manque de temps.

GESTION DOCUMENTAIRE

- Bulletinage des revues
- Commandes des documents et livres
- Gestion des prêts internes
- Classement des revues, des livres, des études, des documents divers.
- Production de dossier thématique, de recherche, de padlet...

RAA : RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Années	CD	Préfectures	Total
2016	55	83	138
2017	107	77	187
2018	50	45	95

Le service Documentation dépouille les actes administratifs et effectue une mise à jour régulière. Ce travail demande de l'investissement, notamment pour les appels à projet et la diffusion d'informations à l'ensemble du personnel.

DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI

Le CREAMI propose à l'ensemble des structures des régions PACA et Corse la possibilité de diffuser sur son site, leurs offres d'emploi. Les tarifs restent inchangés depuis 2015.

C'est l'aide documentaliste qui assure la gestion des offres d'emploi.

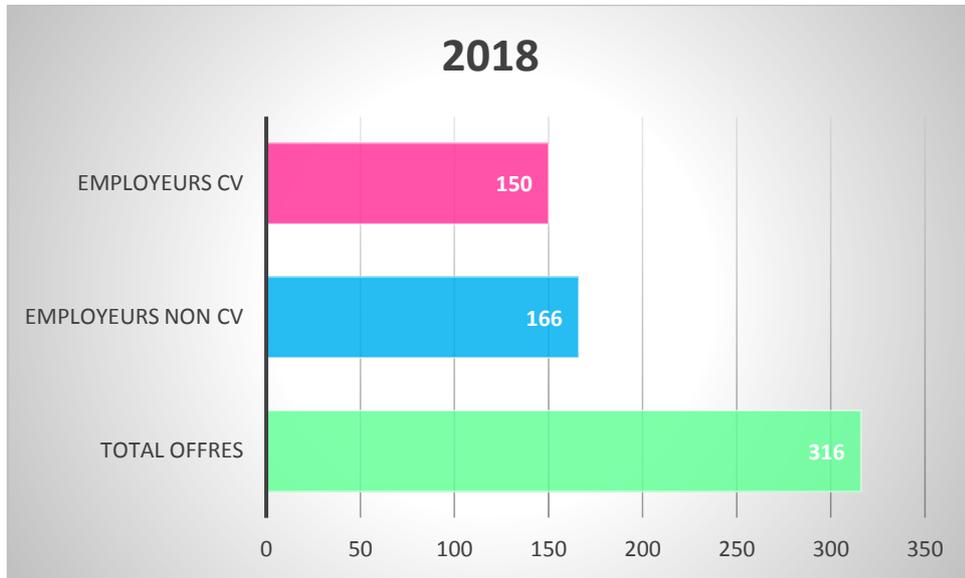
Deux formules sont offertes aux structures selon si elles contribuent ou pas au CREAMI.

1. Dans le cas du versement de la contribution volontaire au CREAMI, les ESSMS bénéficient de la gratuité totale de la parution, autant de fois dans l'année que souhaité.
2. Si la structure ESSMS n'est pas contribuant au CREAMI, un tarif minimum de 80 € est demandé pour cette diffusion.

Les offres d'emploi sont en hausse malgré le fait que les associations disposent de leur propre site. Nos tarifs compétitifs et la réactivité du service expliquent en partie cette augmentation, probablement liée à un renouvellement des personnels partant à la retraite.

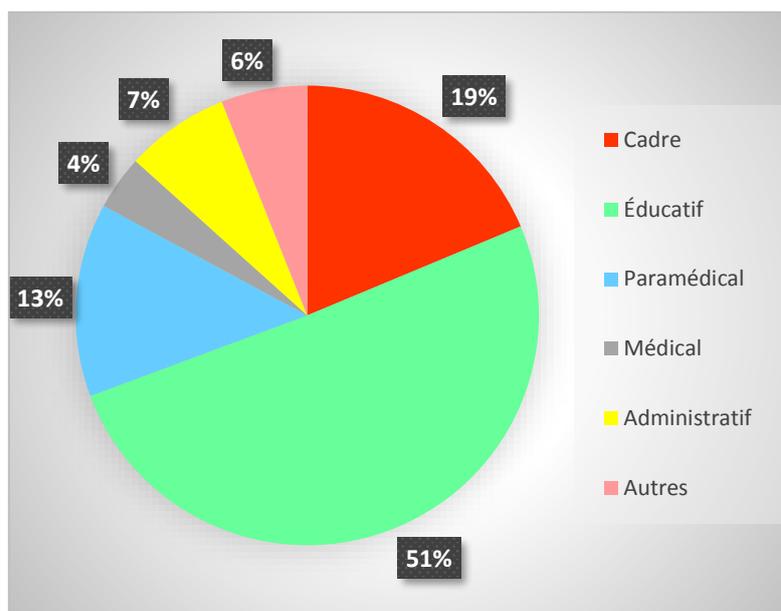
Offres d'emplois sur 2018

	2018	2017	2016
Total Offres	316	259	289
Employeurs non CV	166	129	153
Employeurs CV	150	130	135



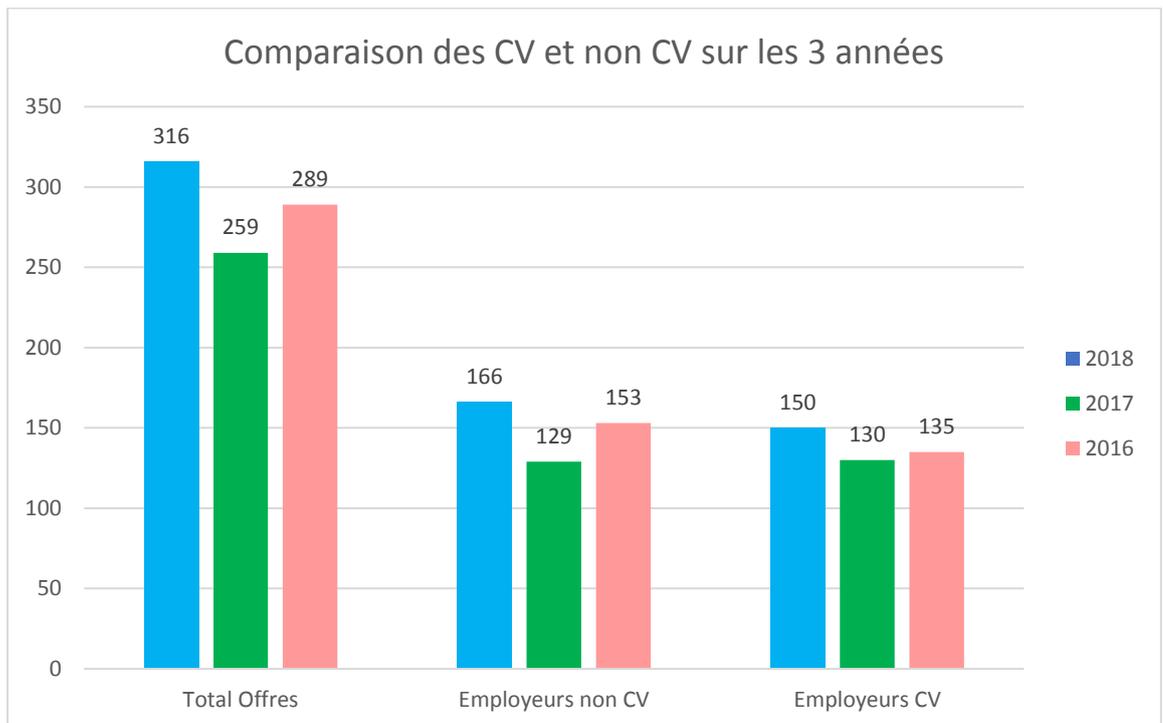
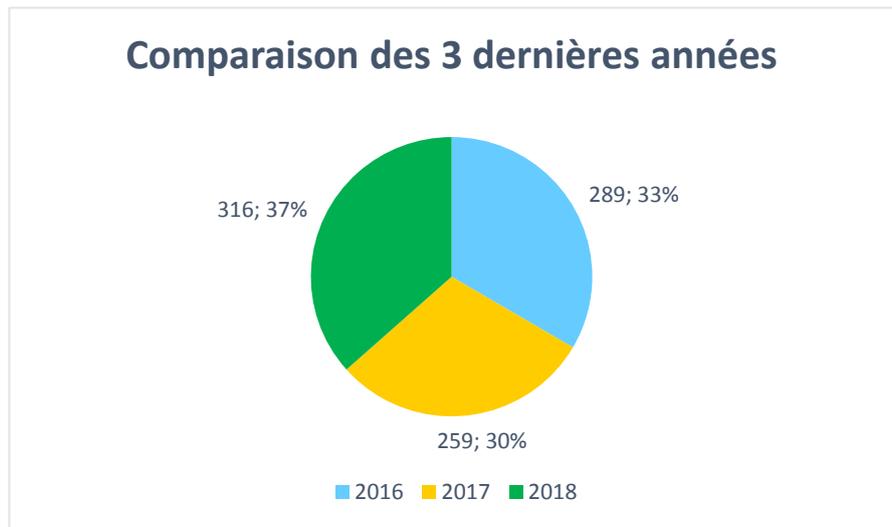
Types de postes proposés en 2018

Cadre	Éducatif	Paramédical	Médical	Administratif	Autres
59	160	43	12	23	19



Etat des offres d'emplois sur les trois derniers exercices

Année	Total
2016	289
2017	259
2018	316

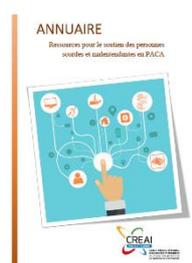




Entre domicile et hébergement collectif

Pr Philippe Pitaud ; Pr Vincent Meyer ; Pr Jean-Louis Charlet ; Pierre Delor ; Cécile Rosenfelder ; Marion Villez ; Bernard Ennuyer ; Jean-Jacques Amyot ; Jean-Louis Martinez ; Dr Laurence Vanin ; Dr Louis Tosti.

CREAI PACA et Corse, 68 pages, décembre 2018



Annuaire : Ressources pour le soutien des personnes sourdes et malentendantes en PACA

Eléa Ganczarzyk ; Sophie Bourgarel ; Céline Marival ; Mme Spinella

CREAI PACA et Corse, 81 pages, novembre 2018.



Annuaire des aides pour personnes sourdes et malentendantes en Région PACA - VERSION FALC

Eléa Ganczarzyk ; Sophie Bourgarel ; Céline Marival ; Mme Spinella.

CREAI PACA et Corse, 100 pages, novembre 2018



Étude relative à la population des majeurs protégés

M. Guinchard ; B. Marabet ; C. Marival ; C. Peintre.

ANCREAI, 111 pages, 2017



Diagnostic régional des acteurs du repérage du diagnostic et de l'intervention précoce

Céline Marival sous la direction du Dr Monique PITEAU-DELORD.

CREAI PACA et Corse, 130 pages, Décembre 2016



Géographie de la population en situation de handicap en France métropolitaine

Amélie Etchegaray ; Sophie Bourgarel ; Hubert Mazurek.

CREAI PACA et Corse, 206 pages, 2018

VIE DU CREAI

LOCAUX

Il restait à finaliser l'élévateur mais pour cela nous avons dû consolider le sol du rez-de-chaussée.

Pour ce faire, nous avons échangé 3 caves avec un autre copropriétaire ; caves qui contenaient plus de 50 ans d'archives ; cet échange devant notaire, l'organisation du débarras de caves et les travaux de consolidation du sol ont ralenti l'installation de la machine. Aujourd'hui, l'élévateur est en place et fonctionnel depuis peu.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Employé CDI

- **Amélie FUNES** passage en CDI au 01/01/2018 en tant que Conseillère Technique chargée d'étude, Temps complet puis revalorisation au coefficient cadre classe 3 niveau 1 au 1/11/2018.
- **Cécile CHATAGNON**, embauchée le 02/05/2018 en CDI, temps complet, en tant que Directrice du CREAI pour remplacer Madame PITEAU DELORD.

Employé CDD

- **Nathalie PARRA**, est embauchée sous contrat à durée déterminée à temps plein du 05/03/2018 au 05/09/2019 en qualité de cadre technicien chargée de communication pour aider l'association face à une augmentation temporaire du volume d'activités en lien avec la réalisation des journées nationales de formation MAS FAM Foyer de Vie en avril 2019 et à la déclinaison en termes de communication de l'orientation du projet stratégique associatif « *rendre plus lisible et plus visible le CREAI PACA et Corse* ».
- **Elodie ROURE** CDD de remplacement maladie d'Hélène CATTANEO, à terme précis du 10/12/2018 au 21/12/2018 et 1^{er} renouvellement du 22/12/2018 au 15/03/2019, en qualité de conseillère Technique, temps partiel
- **Virginie ROUSSELET** Renouvellement CDD du 01/01/2018 au 28/02/2019, temps partiel.

DÉPARTS

- **Amélie ETCHEGARAY**, rupture conventionnelle le 23/03/2018
- **Monique PITEAU DELORD**, départ à la retraite le 31/03/2018

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI EN SECRETARIAT ET COMPTABILITE

- Sandrine CARAMEAUX stagiaire ACOPAD (1 mois) pour une formation « initiation bureautique »
- Salima ATTALAOUI, stagiaire ACOPAD (1mois) pour une formation préparatoire aux métiers de la Gestion des Entreprises et des Administrations.
- Coura GAUTIER stagiaire AFPA (1 mois) pour une formation « Secrétariat comptable »

STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CREAI AU POLE TECHNIQUE

- GANCZARCZYK Eléa du 05/02/2018 au 13/07/2018 étudiant MASTER 2 « Situation de handicap et participation sociale »
- HERAUD Anaïs du 09/04/2018 au 29/06/2018 étudiant MASTER 1 « Mathématiques et Applications MASS SCH »

FORMATEURS AYANT FAIT L'OBJET D'UN CONTRAT

- David PANSIER (Formateur)
- Anne Françoise BELMER (PJJ)
- Laurent SELLE (Formateur)

ABSENTÉISME DU PERSONNEL

- **Hélène CATTANEO** en maladie depuis le 15 Mars 2017
- **Ensemble du personnel**, plusieurs arrêts de courte durée, au total 15 jours.

FORMATION DU PERSONNEL

- Formation 1ers Secours, l'ensemble du personnel
- Formation séminaire ANCREAI directeurs et conseillers techniques : Céline MARIVAL, Sophie BOURGAREL, Amélie FUNES, Cécile CHATAGNON
- Formation Déficience Intellectuelle : Sophie BOURGAREL
- Formation « Indesign » : Nathalie PARRA

PARTICIPATION A DES SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'ÉTUDE

Journées Nationales SESSAD Nantes : Céline Marival, Amélie FUNES, Sophie Bourgarel, Cécile Chatagnon.

Journée de rentrée sociale de l'URIOPSS : Nathalie Parra

COMPTABILITE ET PAYE

Sous-traitance de la paye et révision comptable auprès du Cabinet d'Expertise Comptable Luc POZZO DI BORGIO sous le logiciel Quadratus Compta et Quadratus Paye.

INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

LICENCES, DÉVELOPPEMENT ET MAINTENANCE :

- Renouvellement licence ESRI (ArcGIS) pour la cartographie
- Poursuite du développement du logiciel de AGIF pour la formation avec certaines difficultés rencontrées avec le prestataire in-situ
- Abonnement licence Office365 (renouvellement annuel)
- Renouvellement contrat de maintenance de l'application Sphinx pour la réalisation d'enquête
- Renouvellement tacite contrat 1=2 pour le site web du CREA
- Résiliation du contrat avec IN SITU (finalisation du logiciel EASY)
- Nouveau contrat INSITU pour la maintenance réseau au rythme de 1 jour par mois
- Licence Adobe Creative Cloud : graphisme (abonnement annuel)

MATERIEL

- Achat 3 PC fixes pour le renouvellement du parc informatique

MATÉRIEL BUREAU ET FOURNITURES

Éviter les ruptures de matériel de bureau, assurer un accueil café, préparer une salle nécessitent une vigilance particulière.

L'aide-documentaliste est aussi en charge de la gestion du stock et de la préparation des commandes pour les petites fournitures de bureau et denrées alimentaires pour l'accueil café.

Par ailleurs, la préparation des salles lors des sessions de formation, des réunions des instances est assurée collectivement le plus souvent par le personnel administratif.

LA VIE ASSOCIATIVE

En 2018, les instances du CREA se sont réunies aux dates suivantes

BUREAU	4 séances	9 février 20 avril 2 mars 9 novembre
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4 séances	23 mars 25 mai 5 octobre 14 décembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Extraordinaire	23 mars	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ordinaire	15 juin 2018	

Une AG extraordinaire a eu lieu le 23 mars 2018 dont l'objet était le renouvellement complet du Conseil d'Administration, suite au changement des statuts.

Le 15 juin, à l'occasion de l'AG ordinaire, un pot de l'amitié a été organisé autour de Mme Piteau-Delord partie en retraite au 1er avril 2019 après 18 années de direction au CREA.

GRUPE DE TRAVAIL ADMINISTRATEURS / PERSONNELS

Un groupe de travail composé d'administrateurs volontaires, s'est réuni plusieurs fois pour travailler sur la formation et son évolution dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle.

UNIFAF, l'OPCA du CREA I Paca et Corse, est venu présenter la réforme de la formation professionnelle et ses enjeux pour les ESMS et les Organismes de Formation (OF).

REPRÉSENTATION DU CREA I EN 2018

Le CREA I, étant donné ses périmètres régionaux et l'étendue de son action, est sollicité pour participer à de nombreuses commissions et groupes de travail ; il ne peut, par manque de moyens, répondre à toutes ces sollicitations mais néanmoins, essaie d'être présent sur certains champs.

PARTICIPATION À DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Nous citerons pour mémoire, que le CREA I intervient régulièrement dans les instances suivantes :

- **CRSA PACA, C.S.P.A.M.S et CSOS, CSDU** : M Davin titulaire, Mme Piteau-Delord et M Giry, suppléants. Le CREA I a participé également aux commissions HAD et aux réunions sur les GHT.
- **CTRA** : présence de Mme Chatagnon
- **COS du CRA** : présence de Mme Chatagnon
- **GRADES PACA (ex ORU)** : Le CREA I est membre de cet organisme. M Davin et la directrice participent aux instances.
- **ORS PACA** : M. Davin représente le CREA I au Conseil d'Administration
- **ARI** : le CREA I est représenté au CA par M DAVIN
- **ANCREAI** : Participation régulière au Conseil d'Administration et au Comité des directeurs.

En janvier 2018, le séminaire des Présidents et des directeurs a été organisé par le CREA I PACA et Corse les 25 et 26 janvier 2018 à Marseille.

En juillet 2018, participation des conseillers techniques et de la direction au séminaire annuel à Lille.

- **CDCA 84** : un administrateur du Vaucluse représente le CREA I, remplacé en cours d'année par Mme Chatagnon
- **CDCA 06** : un administrateur des Alpes-Maritimes représente le CREA I
- **CTS des différents départements** : le CREA I est représenté dans tous les départements : 04, 05, 06 et, 83 et 84 par des administrateurs ou techniciens du CREA I.
- **CTP du CAFDES** : Participation de la direction

· Il vient en soutien technique aux associations adhérentes et les accompagne dans leurs projets.

Centre Inter-Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse d'**É**tudes, d'**A**ctions et
d'**I**nformations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

6 rue d'Arcole – 13006 MARSEILLE

Standard : 04.96.10.06.60 – Emploi Info : 04.96.10.06.66 – Fax : 04.96.10.06.69

E-mail : contact@creai-pacacorse.com

Site internet : www.creai-pacacorse.com

Siret 775 559 677 000 15 – APE 8899B – N° Formation 93 130003013